



***SPECIAL***

***ARTISANAT***

Dossier de candidature

Appel à projet

**porté par la Chambre de Métiers et de l’Artisanat & l’Aract Pays de la Loire**

****



**Dossier à compléter et à adresser par mail à :**

[mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr)

Date limite de réception des candidatures : **1er octobre 2021 à 9 h**

Appel à projet



***SPECIAL***

***ARTISANAT***

Vous êtes une entreprise artisanale implantée en Pays de la Loire ?

**Vous avez un projet de transformation numérique ?**

**Vous souhaitez définir, améliorer, accélérer, finaliser ou sécuriser ce projet en y associant la qualité de vie au travail** (QVT des salariés et des chefs d’entreprise artisanale) ?

**Alors cet appel à projet est fait pour vous !**

**Le Transformateur Numérique est un dispositif d’innovation collaborative, visant à accélérer des initiatives mêlant le numérique et la qualité de vie au travail.**



*Sur une initiative de :*



*Avec le soutien de :*

**L’ARACT est soutenue par :**

1. **Présentation du dispositif**

**Numérique et qualité de vie au travail : un enrichissement mutuel**

Les technologies et la culture numérique bouleversent à la fois l’organisation du travail, les pratiques et les normes de management, le rapport au travail des individus et les manières dont ils collaborent. Elles offrent des opportunités mais peuvent également se traduire par de **nouvelles contraintes** ou **des risques** au détriment de la performance pour l’entreprise.

De nouveaux équilibres sont à construire. De nouvelles solutions sont ainsi à inventer pour :

* + **Intégrer** la qualité de vie au travail dans les projets de transformation numérique,
  + **Utiliser** les outils et la culture numérique pour favoriser la qualité de vie au travail.

Le Transformateur Numérique de l’Artisanat (TNA) : faire grandir votre projet

Son ambition : **Appuyer des projets** combinant innovation technologique et innovation sociale autour de trois grands objectifs :

* + Concevoir et favoriser l’usage et l’accès de tous à des technologies numériques au service

de la qualité de vie au travail et de la mobilité professionnelle,

* + Mieux réguler, mesurer, manager et valoriser le travail à l’ère du numérique,
  + Inventer des schémas organisationnels alternatifs, appuyés sur les technologies numériques ou la « culture numérique », pour mieux stimuler et manager l’engagement des individus au travail.

Plusieurs techniques et outils sont utilisés :

* + La cartographie des idées : pour identifier les verrous et orienter la discussion dans le champ de la QVT,
  + Le coaching individuel : pour amener le chef d’entreprise à imaginer des pistes de mise en œuvre innovantes,
  + Le coaching réciproque : pour s’inspirer de l’expérience des autres participants et bénéficier d’un autre regard sur son propre projet.

En participant au Transformateur Numérique, les porteurs de projets :

* + Bénéficient de l’expérience et du regard des autres porteurs de projets,
  + Identifient et s’approprient des ressources,
  + Progressent dans la formalisation et la valorisation de leur projet,
  + Disposent d’une aide dans l’identification de voies de concrétisation de leur projet - soutien, expertise, accompagnement, financement.

1. **A qui s’adresse cet appel à projet ?**

A tout dirigeant d’une entreprise artisanale inscrite au Répertoire des Métiers des Pays de la Loire ou exerçant une activité Métiers d’art, sous réserve d’avoir au minimum un salarié dans l’effectif de son entreprise et dont le projet porte sur la transformation numérique (peu importe sa maturité).

Il s’adresse à deux grands types de porteurs de projet, ceux :

**>>> Dits « technologiques »**

Recherche d’outils et méthodes de conduite du changement :

* + Adaptation des systèmes d’information et des outils de gestion, de commercialisation, de traçabilité aux pratiques de travail réel
  + Accompagnement de l’implantation de nouveaux systèmes techniques (logiciels, système d’information), nouvelles solutions numériques, digitales (tablettes, smartphones)
  + Développement de l’appropriation par les salariés des réseaux sociaux,
  + Amélioration des systèmes numériques de travail, en impliquant les salariés,
  + Transformation des lieux de travail, développement de la mobilité et du télétravail avec les salariés,
  + Accompagnement des salariés dans la gestion des impacts de la dématérialisation,
  + Co-organisation des temps de travail,
  + Participation au renouveau de la stratégie d’entreprise sur le numérique,
  + … .

**>>> Centrés sur le développement de projets d’innovation organisationnelle et/ou managériale**

Recherche de méthodes et outils pouvant réguler, mesurer, manager et valoriser le travail et, inventer des schémas organisationnels alternatifs :

* + Ressources humaines,
  + Santé au travail, prévention risques psychosociaux (RPS),
  + Environnement de travail, ergonomie, lieux de travail,
  + Dialogue et coopération au sein des équipes (dialogue professionnel, social)
  + Prise en considération du point de vue des salariés dans les décisions d’entreprise,
  + Développement des espaces de discussion sur le travail,
  + Développement du management participatif,
  + Evaluation collaborative du travail et des personnes au travail,
  + …

1. Quels sont les critères de sélection ?

* **Le caractère innovant du projet (**techniquement et/ou socialement),
* L'attention portée à l’innovation sociale et l’amélioration des conditions de travail

(pour le.s salarié.s et le dirigeant) au cœur du projet ou dans ses impacts,

* **La diversité de nature et de maturité de projets**, de façon à ce que, au cœur de chaque “promotion” du TNA, les projets s’enrichissent mutuellement.

1. Les bonnes raisons de candidater
2. Avoir des clés de compréhension et d’anticipation : comprendre la transformation numérique pour mieux travailler demain.
3. Identifier et s’approprier des ressources : méthodologiques, techniques, sociales.
4. Progresser dans la capacité à formuler son projet, le rendre attractif, l’améliorer et le

Sécuriser.

1. Construire un cadre de valorisation de votre projet et lui trouver des voies de développement (soutien, expertise, accompagnement, coaching, financements).
2. S’intégrer dans un réseau collaboratif de spécialistes des questions du travail, de la participation et des solutions numériques.

5. Quelles sont les étapes ?

1. – Appel à candidatures

* **1er octobre 2021 à 9h :**

Date butoir de réception des candidatures (pages 6 à 8 à compléter plus pièces jointes à fournir si nécessaire),

* **15 octobre 2021 :**

Annonce des candidatures retenues et transmission du poster à remplir.

Pensez à bloquer vos agendas pour les rencontres à venir (8 et 22 novembre) - condition sine qua non de votre participation au dispositif,

* **30 octobre 2021:**

Date butoir pour l’envoi à la Chambre de Métiers de votre poster de présentation (support diffusé après la sélection).

1. – Accélération de projets

* **8 et 22 novembre 2021 (journée 10h-16h) :**

Participation des porteurs de projets sélectionnés à l’Accélérateur des possibles.

Ce temps de rencontre organisé à **la CMA ANGERS (rue Darwin)** comprend des temps de co-construction et de scénarisation, de coaching (individuel et collectif), avec des apports d’expertise.

La session de 2 jours est prévue en présentiel. Selon les conditions sanitaires en vigueur à cette date, nous nous adapterons (un format distanciel pourra être organisé).

|  |
| --- |
| **DOSSIER DE CANDIDATURE**  Dossier à compléter et à adresser par mail à :  [mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr)  Date limite de réception des candidatures : **1er octobre 2021 à 9 h**  **Merci de bien renseigner l’ensemble des champs du dossier.** |
| 1. **PORTEUR(S) DU PROJET**   **Nom du porteur :**  **Statut dans l’entreprise :** 🞏 TNS 🞏 Salarié.e 🞏 Conjoint collaborateur🞏 Autre (précisez) :  **Nom de l’entreprise :**  **Activité(s) :**  **N°SIRET :**  **Effectif total :**   **dont salarié.s :**  **Adresse postale :**  **Adresse suite :**  **Mail :**  **Site internet :**  **Téléphone (portable)** : **Téléphone (fixe) :**    **2. COMMENT AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE CET APPEL À PROJET ?**   * via la Chambre de Métiers (précisez) : * via les réseaux sociaux (précisez) : * via le site web de l’Aract * via le site web du Transformateur Numérique * via la presse (précisez): * par le bouche à oreille (précisez) : * par un autre canal (précisez) :   **<**  **3. PARTICIPANTS AU PARCOURS ?**   * **PARCOURS**   Journées du 8 et 22 novembre 2021 (10h-16h)  Lieu : CMA ANGERS – Rue Darwin  *Merci de nous préciser pour le ou les participants : Nom Prénom & statut dans l’entreprise*  Participant n°1 (porteur) :  Participant N° 2 (accompagnateur) :  Statut : ⬜ salarié.e 󠆬 ⬜ associé.e 󠆬 ⬜ conjoint.e |

🞏 ***Je soussigné(e) Mme/M…………………………………………………………………………………………………………………***

*avoir bien pris connaissance qu’une* ***participation financière de 118 € (59 €/jour et par participant)*** *me sera*

*demandée correspondant aux frais d’inscription (journées du 8 et 22 novembre).*

**4. VOTRE PROJET**

📋 **Intitulé :**

📋Résumé du projet (3 ou 4 lignes) :

📋Description détaillée (+ pièces-jointes supplémentaires déposées avec votre candidature si nécessaire):

📋Thématiques concernées (Cf.2 pages 4 et 5 - Quels types de projets sont éligibles ?) :

📋Nature du projet *(ex. : service, nouvel outil, méthode de conduite du changement, expérimentation, recherche-action, …)*

📋Description du type d’innovation proposée *(ex. : organisationnelle, managériale,*

*d’usages, services, …)*

📋Cibles ou usagers du dispositif :

📋Nombre de personnes que le projet pourrait toucher :

📋Equipe impliquée, acteurs associés (internes et/ou externes) :

📋Calendrier du projet :

📋Etat d’avancement du projet *(exemples : concept / scénario / projet en cours de lancement /*

*projet en recherche de partenariats / expérimentation en cours / autre, …)* :

📋Que recherchez-vous en postulant au TNA, Transformateur Numérique de l’Artisanat ?

**Vos contacts :**

****

**Chambre de Métiers et de l’Artisanat**

**35, rue Sarah Bernhardt, CS 90075**

**85000 LAROCHE SUR YON**

**www.artisanatpaysdelaloire.fr**

**Merïem BOUTERA,**

**Conseillère en développement économique & Territorial**

**Référente en Prévention santé des dirigeants**

[**mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr**](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr)

**02 51 44 35 40**



**Aract des Pays de la Loire 10, rue treillerie**

**49070 BEAUCOUZE CEDEX**

[**www.paysdelaloire.aract.fr**](http://www.paysdelaloire.aract.fr/)

**Léna Miller Jones, Chargée de mission** [**l.miller-jones@anact.fr**](mailto:l.miller-jones@anact.fr) **02 41 73 85 95**